

AOÛT 2020 - Numéro #02 - Informations municipales

Les 6 adjoints sont disponibles sur rendez-vous

Les adjoints peuvent vous recevoir, dans le cadre de leurs missions, sur simple demande déposée par mail ou téléphone au secrétariat de la mairie.

- Alain Schmidt : toute demande hors des missions des autres adjoints décrites ci-dessous.
 - Caroline Marchand : vie sociale, CCAS
 - Christian Aussenac : travaux
 - Laurence Tourez : enfance, jeunesse
 - Thierry Pouvreau : vie associative, sports
 - Gaëlle Révolier : culture, tourisme
- Mail : mairie@ville-soreze.fr / Téléphone : 05 63 74 40 30



Le budget de la commune

Le budget 2020 de la commune a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du mercredi 15 juillet.

Le budget primitif total de la commune représente 5 423 394,54 € et est réparti comme suit :

- les dépenses en section de fonctionnement 2 840 674,47 €
- les dépenses en section d'investissement 2 582 720,07 €

On retiendra les choix de modernisation de l'administration communale grâce à un nouveau site, en chantier, et à la mise en place de services numériques (accompagnement des familles, gestion de la cantine, réservation de salles...). Notre programme d'aménagement du centre sportif ne sera pas oublié avec un projet de construction d'une salle multi-activités sur le site des Moureaux. D'autres projets sur le bourg et les hameaux seront aussi à l'ordre du jour.

Les documents concernant les budgets sont disponibles sur [le site internet de la commune](#) ou en suivant les liens ci-dessous :

[Budget primitif commune 2020](#) / [Budget primitif assainissement 2020](#)



Le CCAS de Sorèze lance son diagnostic social !

Afin de mieux connaître la population de la commune, les membres du CCAS ont décidé de lancer un diagnostic social. Son but : repérer l'ensemble des besoins des habitants de Sorèze afin de mieux y répondre.

Cet état des lieux devra recenser les problématiques, les forces et les faiblesses de notre village, mais aussi les attentes de la population ainsi que les enjeux économiques, environnementaux, sociaux et culturels.

Il nous permettra, dans un second temps, de rechercher et proposer des axes de progrès, d'éclairer la décision politique, d'orienter ou réorienter les actions publiques et associatives et renforcer le dialogue entre tous les acteurs du réseau social.

A terme, nous souhaitons **améliorer l'existant** et **créer des services** à destination de l'ensemble des Soréziens.



Les festivités du mois d'août

La réglementation stricte liée à l'épidémie a entraîné l'annulation de nombreuses manifestations : l'ADFOS a renoncé à organiser la foire aux chiens, aux chevaux ainsi que le vide grenier. De même, la fête votive du 15 août n'aura pas lieu.

La paroisse rappelle à ce propos que pour le samedi 15 août, la procession traditionnelle se déroulera à 9 h suivie de la messe à 10 h 30 au Clocher Saint Martin. Un dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur dans le jardin de la mairie clôturera la matinée.

N'oubliez pas **les deux marchés des producteurs** les jeudis 20 et 27 août...

... et retrouvez toutes les festivités d'août sur le **guide de l'office de tourisme Sorèze Revel St-Ferréol Aux sources du Canal du Midi** ci-dessous



Notez le rendez-vous ! Samedi 29 août de 14 h à 17 h 30 au centre sportif (Rte de Garvevaques)

Toutes les associations participantes se feront un plaisir de faire découvrir leurs activités. Jeunes et moins jeunes pourront prendre contact, découvrir des activités et s'inscrire ce jour-là.

Journée associative organisée par la Mairie de Sorèze : 05.63.74.40.30

Contact : Thierry POUVREAU - associations@ville-soreze.fr

FORUM des Associations du Sorézois

Installation de la Communauté de communes Lauragais Revel Sorézois

Le conseil d'installation de la Communauté de communes s'est tenu le 10 juillet à la Salle Nougaro.

Le maire de Revel, **Laurent Hourquet** a été élu président. Il sera entouré de 6 vice-présidents.

- Marie Lise Housseau, maire de Sorèze : 1ère vice-présidente en charge de l'aménagement de la base de loisirs de St Ferréol, de la mise en place d'un réseau de voies vertes à l'échelle de l'intercommunalité et de l'instruction des dossiers d'urbanisme

- Alain Bourrel, maire de St Félix Lauragais : 2ème vice-président en charge du développement économique, du budget et de l'administration générale

- Martine Maréchal, adjointe à Revel : 3ème vice-présidente en charge du développement et de la promotion touristique

- Michel Ferret, adjoint à Revel : 4ème vice-président en charge du PLUI

- Veronique Ourliac, maire de Poudis : 5ème vice-présidente en charge de la voirie, des travaux et de l'aérodrome de la Montagne Noire

- Marie-Hélène Vauthier, maire de St Amancet : 6ème vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance

Le nouveau Bureau exécutif est complété par Bertrand Geli, maire de Puechoursi, conseiller délégué à la sécurité, la prévention de la délinquance et aux services d'incendie et de secours.



Le 1er conseil de la nouvelle mandature s'est tenu le 28 juillet à Montégut-Lauragais. Toutes les délégations ont été mises en place ainsi que 8 commissions dont font partie des délégués communautaires Soréziens :

Marie-Lise Housseau à la commission aménagement du territoire et à la commission urbanisme, et PLUI, **Alain Schmidt** à la commission finances, **Michel Vergnes** à la commission développement économique, **Caroline Marchand** à la commission tourisme et à la commission petite enfance, et **Christian Aussenac** à la commission Travaux

Lors de ce premier conseil communautaire, une exonération aux 2/3 de la CFE (cotisation foncière des entreprises) a été votée, du fait du COVID, en faveur des entreprises liées à la restauration et au tourisme: **14 entreprises vont en bénéficier à Soreze.**



Urbanisme & voirie : les travaux en cours sur la commune

Ecole : les équipes techniques travaillent à remettre en état les locaux de l'école et à réaliser un passage protégé avant la rentrée.

Eaux de pluie et inondations : afin de répondre aux aléas climatiques, la commune engage un complément d'études sur 3 zones : Route de Durfort, sur les hauts des Caussignères et le Chemin de la Pergue ainsi qu'à Carpinel.

Assainissement : la consultation pour les travaux d'assainissement de la Route de Durfort va être lancée.

Rappel réglementaire important :

• Il est obligatoire d'élaguer les haies et arbustes débordant sur le domaine public et les arbres qui touchent les lignes téléphoniques ou électriques.



Mairie de Sorèze
Allées de Ravelin
81540 SORÈZE
05.63.74.40.30
mairie@ville-soreze.fr

Suivez les informations en continu sur la page facebook
[ville.de.soreze](https://www.facebook.com/ville.de.soreze)



Cet e-mail a été envoyé à {eMail}

Vous avez reçu ce email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Sorèze

[Se désinscrire](#)

© 2020 Mairie de Sorèze